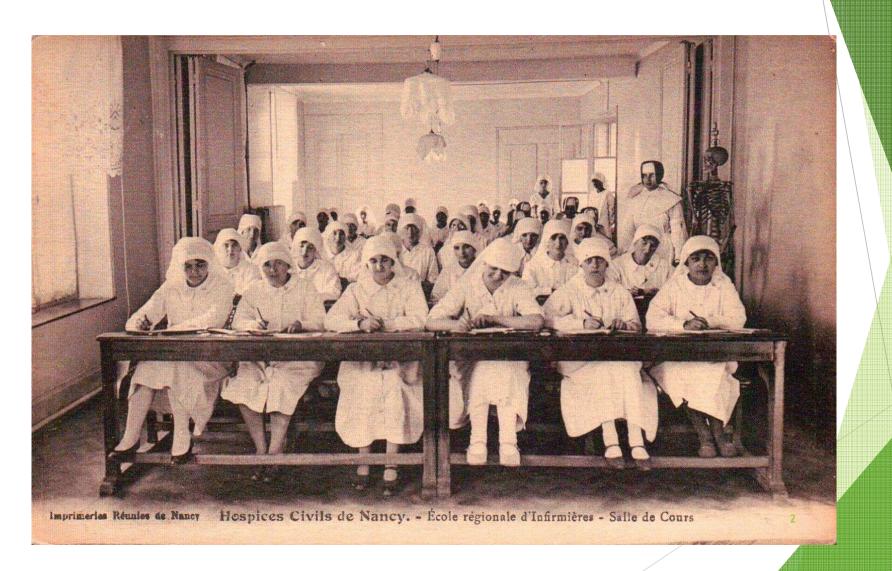
Rita Leonardi-Thiron, membre du Bureau de France Assos santé Grand Est

## Pour les usagers:

Qu'est ce qui est fait dans un objectif de Bientraitance

## La bientraitance, vue du coté de l'Usager



## Qu'est ce qu'un usager ??

Personne qui utilise un service ou qui fait usage de quelque chose

Personne qui a recours à un service et en particulier un service public ou qui emprunte le domaine public

C'est donc un utilisateur

## Usager de la Santé

Personne qui utilise ou est susceptible d'avoir à utiliser les services de santé, publics ou privés

Il est donc utilisateur de ce système de santé mais aussi un bénéficiaire.

A ce titre les usagers du système de santé ont des droits, pleins et entiers, non négociables et qui sont des obligations pour les professionnels de santé

## Représenter les usagers (RU)

- Les représentants des usagers sont apparus dans les hôpitaux suite à une circulaire de 1973 et ont été rendus obligatoires par le décret n°88-657 du 6 mai 1988
- ► En 1996, une ordonnance prévoit la présence de RU dans les CA des EPS
- ► Loi du 4/03/2002 (loi Kouchner) élargit la place des RU dans différentes instances
- Un agrément a été créé par le Ministère de la Santé permet aux associations d'usagers de proposer des RU pour certains mandats (CDU, CS des hôpitaux, CLIN, CLAN, CLUD, CPAM, CRSA, CCP, CCI, ARS.....)

## Qui sont les RU?

- ► Ce sont des personnes physiques.
- ► Ils sont membres d'associations agréées en santé, associations de personnes malades, âgées, en situation de handicap, associations de consommateurs et associations familiales.
- Ils sont en général bénévoles et exercent leur mandat à titre gratuit.
- ► Ils bénéficient d'une formation généraliste obligatoire portant sur les missions des RU et l'organisation du système de santé.

## Missions des représentants des usagers

- Ecouter: être à l'écoute des usagers du système de santé, des actualités et des évolutions
- ▶ Défendre: défense des droits et des intérêts des usagers et plus largement, défense de la solidarité et de la qualité du système de santé
- Proposer: loin d'être muet ou passif, le RU est un acteur à part entière de la démocratie sanitaire.
  - Prendre la parole pour s'exprimer au nom des usagers pour faire évoluer les pratiques est au cœur de sa mission.

## Quel est le rôle des usagers dans la Bientraitance ?

Expérience du groupe Bientraitance au CHRU de Nancy

## Expérience du groupe Bientraitance du CHRU de Nancy

- ► 2007: groupe de travail de médecins ( et de directeurs (soins et qualité)
- ▶ 2011: groupe de travail de soignants dans le cadre du projet de soins
- ▶ 2012: les 2 groupes fusionnent dans le cadre du programme qualité

## Arrivée de la Bientraitance à l'hôpital: Démarche Qualité et certification

- Depuis 2010, 3 critères majeurs, dont la mise en place d'une démarche de bientraitance qui repose sur un engagement du management et des instances de l'établissement en lien avec les usagers pour promouvoir la Bientraitance:
- -Formation et sensibilisation des professionnels
- Actions de prévention de la maltraitance
- Actions concrètes et diverses centrées sur l'expérience quotidienne des usagers visant à l'amélioration de l'accueil, la mise en œuvre effective des droits et la réponse aux besoins des personnes

## Quelles actions concrètes ?

- Organisation de journées bientraitance l'hôpital, avec la participation de représentants des usagers et en 2018, ouverture au GHT Sud Lorraine
- Réalisation et diffusion de chartes de bientraitance dans l'établissement
- Formation des personnels à la notion de bientraitance
- Réalisation de plaquettes
- Audit flash et autoévaluation en équipe
- Implication dans la démarche Qualité





L'engagement des professionnels du CHU de Nancy au service des patients

- GARANTIR LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET MORAL DES PATIENTS ACCUEILLIS DANS L'ÉTABLISSEMENT
- PRÉSERVER LEUR INTIMITÉ ET LA PUDEUR DE CHACUN
- NE PAS PORTER DE JUGEMENT SUR LE PATIENT ET SA FAMILLE
- IDENTIFIER LE PATIENT EN TANT QUE PERSONNE QUELLES QUE SOIENT SA MALADIE ET SA DÉPENDANCE
- RESPECTER LE PATIENT. SA PAROLE. SON CORPS. SA SENSIBILITÉ
- GÉRER LE TEMPS POUR LIMITER LES ATTENTES ET SE RENDRE DISPONIBLE
- ORGANISER UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ DANS LE RESPECT DES BONNES PRATIQUES
- DIFFUSER DES INFORMATIONS DÉTAILLÉES, COMPRÉHENSIBLES ET ACCESSIBLES
- FAVORISER UN ENVIRONNEMENT CONFORTABLE ET CALME
- SERVIR UNE **ALIMENTATION ADAPTÉE** À SES CAPACITÉS, SES BESOINS ET SES GOÛTS
- VEILLER SUR LE SOMMEIL DES PATIENTS EN PLANIFIANT LES PRÉSENCES DE NUIT
- NOUER AVEC EUX DES **RELATIONS DE CONFIANCE** PAR LA COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE
- ÉCHANGER AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE SUJET CAR LA BIENTRAITANCE NOUS CONCERNE TOUS.

Réalisation de la charte bientraitance

Charte affichée dans tous les services du CHRU et remise aux nouveaux personnels lors de leur arrivée (journée d'accueil)







Garantir le bien être de l'enfant dans toutes les situations de l'hôpital



Accueillir et accompagner l'enfant tout au long de son séjour dans les meilleures conditions



Se rendre disponible pour les besoins de l'enfant



Utiliser les mots adaptés pour expliquer à l'enfant ce qui lui arrive



Considérer l'enfant comme un être à part entière. Enfants, patients ne sont pas différents



Servir des repas sains et équilibrés adaptés à l'enfant



Assurer un environnement calme et confortable à l'enfant



Préserver l'intimité de l'enfant



Veiller sur la sécurité de l'enfant même la nuit



Échanger avec les professionnels de santé sur le sujet





Avec une version pour les enfants et pour les adolescents par les professionnels de l'hôpital d'enfants

## Réalisation de plaquettes d'information

## Dans tous les cas

Pour plus d'information et de détails sur les démarches que Pour plus d'information et de délaits sur les démarcs vous pouvez entreprendre, consultez le document : « Conduite à tenir face à une situation de maltrailance »

disponible dans « MESDOCS »

Une cellule institutionnelle de conseil maltraitance peut One cenule institutionnelle de conseil maitraitance vous aider (voir numéro dans le document ci-dessus)

## Attention :

Ne pas oublier que les fonctionnaires sont soumis à ine obligation de réserve vis-à-vis de l'extérieur et que dans les cas graves, le communication avec la presse une obligation de reserve vis-a-vis de l'exterieur et que est organisée de façon institutionnelle, Et ça vaut aussi pour les réseaux sociaux

- Conduite à tenir devant une situation de maltraitance
- Du bon usage des contentions



## Réagir à une situation de Maltraitance



Document établi par le groupe Bientraitance COQUA Sous commission CME

#### Conduite à tenir

#### Prescription médicale

La contention est une décision médicale éclairée prise en concertation avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire soignante après l'appréciation du rapport bénéfice/risque pour le patient.

Cette décision est actée par une prescription médicale motivée et tracée dans le dossier du patient. Elle stipule le type de contention, son motif, sa durée prévisible et la surveillance spécifique à mettre en œuvre.

Une réévaluation de l'état de santé du patient et des conséquences de la contention doit être faite toutes les 24 heures. La prescription sera renouvelée ou ajournée.

#### Information du patient et de sa famille

Le patient et ses proches sont informés des raisons et des buts de la contention. Leur consentement et leur participation sont recherchés et tracés dans le dossier patient.

#### Surveillance soignante du patient

Une surveillance est programmée et tracée dans le dossier du patient. Elle prévient les risques liés à l'immobilisation et prévoit notamment les soins d'hygiène, la nutrition, l'hydratation et l'accompagnement psychologique. L'installation du patient préserve son intimité et sa dignité.

#### POINTS DE SURVEILLANCE

- Veiller au maintien des fonctions vitales : continence. mobilité (levée de la contention le plus souvent possible pour repas, activités, visites, accompagnement à la marche, kinésithérapie, participation aux actes de la vie quotidienne)
- Dépistage et surveillance des complications :
  - Douleur liée aux contentions, position d'inconfort
     État cutané point d'appui et attache
     Signe de déshydratation
     Signes d'encombrement
- Dépistage des changements de comportement durant la durée de la contention : tolérance, opposition, refus, repli, cris, pleurs...

Réf : « Évaluation des pratiques professionnelles dans les établissements de santé -miller les risques de la contention physique de la personne àgée » - Octobre 2000 - ANAES



## Les journées : « la bientraitance à l'hôpital »



Table ronde Échange d'expériences Jeudi 11 juin 2015 Maternité du CHRU de Nancy

Accueil et introduction

Projection du film « Être » (outil MOBIQUAL Bientraitance) La Bientraitance : un concept pour les soignants et les usagers ? Pr Marc BERTHEL (Gériatre en retraite - CHRU Strasbourg)

15h30-15h45

17h

Pause et questions écrites

Table ronde - Partage d'expériences et réponses aux questions Animée par le Dr Marie-Agnès MANCIAUX, chef du pôle Gérontologie et Soins palliatifs du CHRU de Nancy et le Pr Marc BERTHEL

Sandra FERRY, manipulatrice d'électroradiologie - Laurence MAST, sage-femme Claire GUITTON, psychologue - Line HUEBER, auxiliaire de puériculture -Catherine KURSCHAT, cadre de santé - Estelle FRIK, infirmière de soins palliatifs Un représentant des usagers

Clôture de la journée

TOUT PUBLIC - INSCRIPTION GRATUITE 03 83 85 13 95 <sub>ou</sub> 27 73 cme@chu-nancy.fr



Organisation d'une première journée en juin 2015:

« la bientraitance pour vous c'est quoi? »



## 2015: 1ère journée Bientraitance

- Dans les différents halls d'accueil, avec les étudiants IFSI et IFAS, à la rencontre des usagers
- ► Au self, à la rencontre des professionnels
- Formation pour les soignants le matin par les membre du groupe bientraitance
- Conférences et débats l'après midi ouverts à tous et aux associations d'usagers

# Qu'est ce que la bientraitance? Regards des soignants et des usagers

Enquête auprès des professionnels et les usagers (2015)

501 questionnaires:

279 usagers,218 professionnels,4 non précisés



#### Journée de formation « Bientraitance » 11 juin 2015

#### Questionnaire à l'usage des usagers et des professionnels du CHRU

Dans un souci constant d'améliorer la qualité des prestations offertes par le CHRU, nous serions intéressés de recueillir votre avis sur le thème de la « Bientraitance »

Nous vous remercions de bien vouloir nous accorder quelques minutes de votre temps en remplissant ce questionnaire.

Vos réponses vont nous permettre d'orienter nos axes d'amélioration dans ce domaine.

#### Pouvez-vous nous préciser votre statut :

- Patient (hospitalisation complète) □
- Patient (hospitalisation ambulatoire, de jour, examen) □
- Usager (accompagnant, en visite) □
- Un soignant □
  - Précisez votre fonction :
- Un autre professionnel de l'établissement □
  - o Précisez :

Donnez un ou 2 mots pour définir la Bientraitance en milieu hospitalier :

 $\rightarrow$ 

 $\rightarrow$ 

Pouvez-vous relater un exemple ?

18

Nous vous remercions de votre participation Vous pouvez déposer ce questionnaire dans l'urne prévue à cet effet

## Qu'est ce que la bientraitance ? Regards des soignants et des usagers

### Pour les usagers:

### **ECOUTE**

- ▶ informations, explications claires
- ►écoute, personnalisation du soin,
- ▶ confidentialité
- par qualités humaines et qualité de la relation
- beaucoup de petits gestes et conseils concrets
- ► sourire, politesse ...



### Qu'est ce que la bientraitance ? Regards des soignants et des usagers

### Pour les professionnels :

### RESPECT

- respecter les patients
- respecter les besoins des patients
- respecter les choix et les refus
- > relation personnalisée
- qualité relationnelle
- par qualité de la prise en charge et conditions pratiques

## Les journées : « la bientraitance à l'hôpital »

Deuxième Journée BIENTRAITANCE

22 septembre 2016

Racontez-nous votre démarche bientraitance

Comment mettre en œuvre la bientraitance dans les établissements ?

Au préalable : Enquête par questionnaire envoyé en Mai 2016 à 70 établissements hospitaliers

21

## 2<sup>ème</sup> journée Bientraitance

- Deuxième journée : l'après midi ouvert à tous :
- 14h- Introduction: accueil institutionnel
- 14h20-Restitution des résultats de l'enquête menée
- auprès des établissements lorrains/démarche de bientraitance Groupe Bientraitance
- 15h-17h
- ► Table ronde « Racontez-nous votre démarche Bientraitance



2<sup>ème</sup> journée Bientraitance



## Les journées : « la bientraitance à l'hôpital »

Troisième journée : le 5 octobre 2017 préparée avec des équipes du GHT Sud lorraine

Autour de la confidentialité et de la place des usagers

- Contacts avec les usagers avec un questionnaire : dans les halls d'accueil du CHRU
  - Formation des soignants :

Les évolutions législatives autour du partage d'informations, ateliers pratiques



Trouvez-vous que la confidentialité/discrétion
concernant vos informations personnelles
a été suffisamment respectée lors :

	de votre	passage	QU	bureau	des	entrées	Oui	nor
-	CC FOIL	N 40044	~~~	201040	~~~	~ I I I I V V V		

- ▶ de votre accueil en consultation
  □ oui □ non
- ▶ lors de vos séjours en hospitalisation ☐ oui ☐ non Si non, pourquoi :

Pouvez-vous nous relater une situation qui vous concerne ou dont vous avez été témoin, où la confidentialité/discrétion n'a pas été respectée ?

Noney 201

## La troisième journée : programme prévisionnel après midi

« la participation des usagers à la mise en place des politiques de bientraitance au sein des institutions hospitalières »

- > conférences :
- patient traceur et méthode AMPATI
- résultats des questionnaires du matin : exemple d'apport direct des usagers
- ► Table ronde

## Les journées : « la bientraitance à l'hôpital

- ▶ 4<sup>ème</sup> journée:
- le 5 octobre 2018 préparée avec des équipes du GHT Sud lorraine
- ► Famille, proches, aidants, quelle bientraitance ?
- ► Matin : formation de soignants
- Après midi: Table ronde entre professionnels de santé et usagers



## Vendredi 5 octobre 2018 Salle polyvalente CPN Laxou | 1, rue du Docteur Archambault 54 521 LAXOU

Familles, proches, aidants : quelle bientraitance ?

#### PROGRAMME

Ouvert à tous entrée libre sous réserve de

places disponible

13h30 Accueil

14h00 - 14h15 Introduction

14h15 - 14h45 Les proches aidants : quelle réalité ? Dr Hélène ROSSINOT

14h45 - 15h15 Les proches accueillis : les ateliers « mercredire » - présentation et film Mme Virginie ADAM, psychologue Institut de Cancérologie de Lorraine

15h15 - 15h45 Pause et rencontre sur les stands des établissements du GHT

15h45 - 17h00 Table ronde entre professionnels de santé et usagers

> France ALZHEIMER 54, Monsieur COLSON

> Plateforme des aidants de l'OHS, Madame PETITJEAN,

> Parents d'enfants handicapés (hôpital d'enfants, Madame HENRIOT)

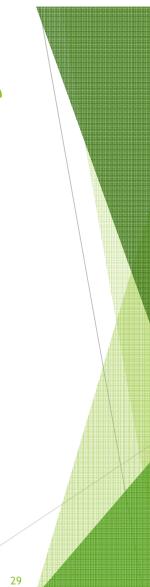
> Présentation d'une expérience de rencontres de familles de personnes atteintes de maladies psychotiques en Centre Médico-Psychologique (CH RAVENEL et CPN), Madame CLAISSE

17h00 Clôture de la journée



Participation des usagers à la Bientraitance

La Commission des Usagers



## Bientraitance et Commission des Usagers (CDU)

- ▶ Décret N° 2016-726 du 1<sup>er</sup> juin 2016 relatif à la commission des usagers en établissements de santé
- 4 représentants des usagers siègent à la CDU
- ▶ Un RU peut être élu à la présidence
- La CDU est informée de toutes les plaintes et réclamations adressées à l'EPS par les usagers ou leurs proches
- Elle contribue, par ses avis à l'élaboration de la politique du CHRU en ce qui concerne l'amélioration de la qualité et sécurité de l'accueil et de la prise en charge, l'information et le droit des usagers, en lien avec le projet médical de l'établissement
  - L'HAS stipule: » Se saisir des plaintes et réclamations pour 30 promouvoir la Bientraitance. »

## Bientraitance et Commission des Usagers

- ► A Nancy, la CDU plénière se réunit 4 fois par an
- Une CDU restreinte a lieu tous les mois, avec la présence des RU) pour examiner les réclamations et plaintes, donner son avis et valider les réponses apportées au réclamant.
- ► A la demande de l'usager, ou de son proche , un représentant des usagers peut l'assister lors d'une médiation.
- Les RU sont informés des suites qui sont données à ses avis et propositions
- Une grande majorité des plaintes et réclamations concerne le manque ou une mauvaise information, le manque de communication/ relations Médecins-Soignants avec les patients et leurs proches

## Toujours plus de place....



## Projet des Usagers et Bientraitance

▶ Le décret du 1<sup>er</sup> Juin2016 relatif à la CDU donne la possibilité à cette commission de proposer un Projet des Usagers (PDU)

C'est un projet qui s'articule avec les différents projets de l'établissement.

C'est un projet qui implique l'ensemble des RU, les bénévoles d'associations qui interviennent dans l'établissement, les représentants de la CME, la CSIRMT, la direction qualité...

## **Composition PDU**

- ▶ 2 pilotes: Direction de la relation avec les usagers
- Vice présidente CDU, RU
- Membres du groupe projet: parité entre les membres institutionnels et les usagers et leurs représentants
- ► CME, CS, CSIRMT, MDU
- ▶ RU, Associations d'usagers, patients ressource
  - Soit 16 personnes

## Projet des Usagers et Bientraitance

- ▶ Dans le PDU, il a été inclus le développement des thématiques sélectionnées par les usagers:
- ► La bientraitance et les droits des patients
- Mieux faire connaître les RU et leur rôle à l'hôpital
- Communication et relations Médecins/soignants/autres professionnels de santé/patients et leurs proches
- Avec évaluation annuelle et suivi des plans d'actions

## En Psy, aussi Ravenel



## Joyeuses fêtes de fin d'année

